

→ Êtes-vous à jour de vos vaccins ?

Créez gratuitement votre
**Carnet de Vaccination
 Électronique (CVE)**

3 bonnes raisons de créer votre Carnet de Vaccination Électronique

1. **Plus de problème de perte de carnet de vaccination** : vos données vaccinales sont disponibles en ligne, de manière sécurisée.
2. **Il vous signale la date de vos rappels afin d'être toujours à jour de vos vaccinations** et vous donne, à tout moment, votre situation vaccinale.
3. **C'est vous qui choisissez les professionnels de santé avec qui vous voulez partager votre carnet** : vous restez maître de vos données.

www.mesvaccins.net

Je crée mon Carnet de Vaccination en ligne

1 Rendez-vous sur www.mesvaccins.net

OU

Téléchargez l'application



2 Pour créer votre compte :

- **Depuis l'application mobile**, cliquez sur « Créer un compte ».
- **Depuis le site web**, remplissez le formulaire d'inscription.

3 Complétez votre historique vaccinal (vaccins déjà réalisés).

4 Faites valider votre historique vaccinal par votre médecin ou votre pharmacien, votre infirmier ou votre sage-femme.



Si votre **professionnel de santé** ne connaît pas encore le Carnet de Vaccination Électronique, il peut accéder gratuitement⁽¹⁾ à son espace professionnel, à l'adresse suivante :

pro.mesvaccins.net

⁽¹⁾ Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, contactez l'URPS Médecins Libéraux AuRA.